

# **Financement des navires : Jean-Marc Roué en appelle aux assureurs**

**IN LE MARIN DU 24 MAI 2017**

Inciter les assureurs à investir dans le shipping pour doper la flotte hexagonale : c'est le souhait d'Armateurs de France. Face à l'appauvrissement des capacités en financement dans le shipping, Jean-Marc ROUE, président d'Armateurs de France, a profité de l'édition 2017 des Rendez-vous de l'assurance transports début mai pour inviter les assureurs à investir au capital des armateurs. « La défaillance des entreprises françaises de shipping est très rare et quand un client est satisfait du financement, il est fidèle en matière d'achat d'assurances », a-t-il argumenté. Cette démarche répondrait aux besoins de fidélisation des assureurs maritimes, confrontés à une forte concurrence dans un contexte de surcapacité des capitaux disponibles. « Nous avons tous les ans de nouveaux entrants, car l'assurance maritime est une option intéressante pour des assureurs qui ont besoin de diversifier leurs risques depuis l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II », précise Vincent LETAC, dirigeant de l'assureur Helvetia. Assurer plusieurs types d'activités nécessite de mobiliser moins de capitaux pour chacune d'entre elles. Et il est relativement facile pour un nouvel arrivant de se positionner en suiveur sur des programmes de coassurance, alimentant alors la baisse des primes. La fidélisation des clients est donc un enjeu de taille. Mais c'est justement cette réforme Solvabilité II qui, d'un côté, encourage l'arrivée de nouveaux acteurs en assurance maritime et, de l'autre, freine les investissements des assureurs dans le secteur maritime. « Nous sommes prisonniers de la Solvabilité II, qui nous empêche de placer notre argent où nous le souhaitons en raison de coefficients appliqués en fonction du type d'investissement », explique Vincent LETAC. Le montant de fonds propres nécessaires à chaque investissement est fixé par la directive Solvabilité II en fonction du risque supposé de chaque opération. En 2014, face aux inquiétudes de la Commission européenne concernant les investissements de long terme et le financement de l'économie, le gendarme des assureurs européens, l'European Insurance and Occupational Pensions Authority (EIOPA), avait confirmé ces impératifs. L'appel de Jean-Marc ROUE rencontre donc des blocages d'ordre réglementaire, même si, selon certaines sources, des discussions ont été lancées dans plusieurs compagnies d'assurance.